

Michel BANNIARD

Contribution au colloque de Juin 1998 sur Les modalités en latin

Titre : *Les verbes de modalité en latin mérovingien*

1. Modélisations et modalisations.
2. Les tournures en *si*, diachronie IIIe-VIIIe s.
3. Futur et virtuel.
4. Irréel et quasi réel.
5. Chronologie.

Abréviations.

Bibliographie.

I - MODELISATIONS ET MODALISATIONS

1. C'est en latin mérovingien que s'accomplissent les principales modifications au terme desquelles la langue parlée a cessé d'être latine et est devenue française. Cette métamorphose se produit selon des principes directeurs qu'il a été possible de représenter sous forme de schémas. Ces derniers sont le produit tant de l'observation particulière des faits latins et romans que de l'application de règles établies par la linguistique générale. Je voudrais appliquer ici les mêmes méthodes à la catégorie linguistique particulière sur laquelle les organisateurs du colloque - que je remercie de leur invitation - nous ont invités à réfléchir. Le champ des modalités étant vaste, je me contenterai d'en suivre un unique sillon, celui de l'expression du virtuel et de l'irréel.

Ces deux derniers termes impliquent de la part du locuteur francophone des prises de position qui correspondent à autant de modalisations. Les formes verbales en sont fréquemment les outils, et les plus maniés d'entre eux en sont le temps futur et le mode (ou le temps) conditionnel. Ces deux catégories ont été profondément retravaillées et remaniées en diachronie longue, depuis les origines latines. C'est cette reconstruction que je voudrais considérer au moins en partie.

Afin d'être - oralement au moins - bref, je me contenterai

Erreur ! Argument de commutateur

de donner l'armature des explications, réservant à la forme écrite l'appareil textuel qui l'illustre et le justifie. Je demande d'avance pardon pour le caractère cavalier et abstrait que cette démarche impose à mon intervention.

II - LES TOURNURES EN *SI*, IIIe - VIIIe S.

Les tournures en *si*, appelées à une grande extension en AFC, évoluent du IIIe au VIIIe siècle sous le double signe de la continuité et du renouvellement. Fondamentalement, l'essentiel de leurs structures et de leurs fonctions perdure du LPT1 au PF. Mais parallèlement à cette permanence interviennent d'importantes modifications. Ces dernières sont corrélées les unes aux autres, dans la mesure où elles mettent récurremment en jeu les mêmes procès langagiers que ceux que nous voyons présider aux transformations générales de la morphologie (déclinaisons) et de la syntaxe (syntaxe des cas). Je propose de les considérer ensemble, en commençant à rappeler les traits massifs de cette évolution, avec en points de référence les états initiaux et finaux.

La répartition structurale de la tournure est schématisable ainsi :

[A : Prop. 1 (principale)] // [B : SI + Prop. 2 (subordonnée)].

A et B sont en ordre non déterminé.

Sur cette structure se construisent trois types principaux. Je laisse de côté l'un des trois parce qu'il a été éliminé en diachronie (le potentiel bâti sur le subjonctif présent, *possim si uelim*). Les deux autres se classent selon les catégories traditionnelles.

* Type I, énoncé à «condition simple»

(I) LPC/ LPT :

[A : SV futur] / [B : SV futur]

Au même titre que la coréférence du sujet, il y a coterporalité. Je laisse de côté les nuances et les distinctions, réelles, en LPC.

(II) PF :

[A : SV futur // B : SV présent]

La coterporalité est annulée. Je m'empresse de dire qu'on ne peut faire l'économie de ce problème en supposant une «valeur» futur du présent. Ce serait déplacer la question, non y répondre.

* Type II, énoncé à «condition complexe».

(I) LPC/ LPT

[A : subj. impf.] // [B : subj. impf.]

Il y a non seulement coterporalité, mais aussi comodalité. En LPT, le subjonctif plus-que-parfait prend la place du subjonctif imparfait. Formellement, il s'en distingue, mais sémantiquement, il lui est identique.

(II) PF

a) **[A : subj. impf.] // [B : subj. impf.]**

b) **[A : conditionnel] // [B : indic. impf.]**

Malgré l'émergence du PF, la décantation morphologique n'est pas achevée, puisque le polymorphisme demeure. Il est d'ailleurs si vigoureux que le choix entre les deux types existera jusqu'à

la fin de l'AFT. La co-temporalité et la co-modalité sont-elles maintenues ? En synchronie, on peut hésiter. Mais en diachronie, elle l'est indiscutablement puisque tant dans A que dans B, tout repose sur l'exploitation de l'imparfait de l'indicatif.

La prise en considération simultanée de ces deux énoncés (condition simple// condition complexe) n'est pas légitimée par des considérations uniquement sémantiques, mais aussi par des considérations morphologiques. En effet, lors de l'évolution du LPT au PF, apparaissent à chaque fois dans le membre A des formes en [R] : futur de l'indicatif // conditionnel. Mais dans le premier cas, cette forme en [R] est associée à un morphème de présent, dans l'autre à un morphème d'imparfait. Regardons donc de plus près cette double et parallèle genèse.

III - FUTUR ET VIRTUEL

Pourquoi en LPT la coterporalité a été abandonnée dans la séquence [A + SI + B] au profit du passage au présent dans B ? Je crois que la réponse à cette question se trouve, là comme ailleurs, dans le travail de la langue sur ses propres modalités énonciatives. Il faut alors regarder précisément du côté de l'expression du futur en dehors de la construction étudiée. Tout d'abord, j'écarte, avec d'autres, l'explication rabâchée et combien peu satisfaisante de l'usure du morphème futur en latin parlé. D'autres ont argumenté à ce sujet, aussi me contenté-je de souligner que les explications «mécanistes» manquent les enjeux essentiels de la parole. De plus, ont lit sous la plume des mêmes auteurs d'imperturbables explications, lorsque leurs prédictions sont démenties, sur ce qu'ils appellent pudiquement «l'analogie». Enfin, il faudrait se demander pourquoi le *time shifting*, si puissant en latin parlé, aurait échoué dans le cas du futur. En effet, le futur II offrait une forme de remplacement tout-à-fait satisfaisante aux locuteurs : il y avait là un gisement de forme renforcée et désambiguïsée. A mon avis, ce futur II a largement relayé le futur I en LPT1 (il y en a des traces), mais il a été dépassé dans son ascension langagière par la tournure neuve concurrente. Cela fit à un moment de l'histoire de la latinophonie trois formes de futur qui furent en concurrence, l'ancien futur I en voie d'élimination, maintenu sous une étiquette stylisée (HL), l'ancien futur II en voie de généralisation, ce qui offrait déjà un paradigme en -R-, sans doute

stylistiquement neutre (*LL*) et le prototype du futur neuf qui n'était encore qu'une variante aléatoire.

Appuyé sur le principe de l'expressivité, converti en règle d'opposition [**marqué // non marqué**], je propose la genèse suivante de ce prototype en LPT1. La forme verbale «futur» n'offre pas plus que les autres formes un état informatif pur, mais un faisceau probabiliste d'informations d'où les locuteurs extraient les sèmes actifs au moment de l'énonciation en fonction précisément du contexte énonciatif. Parmi ceux-ci, deux au moins semblent les plus fréquents :

Futur = > [**Sème temporel : «plus tard»**] + [**Sème modalisateur : «virtuel»**].

Le sème «virtuel» est généré par le fait que le sème «futur» exclut que le lexème charrié par la forme soit déjà dans le réel. Ce qui n'est pas dans le réel [*ici, maintenant*] n'est pas.

Quelles solutions sont à la disposition des locuteurs pour infléchir le paquet sémique envoyé par leur énoncé ? Supposons, dans le cas de mon enquête, qu'ils désirent diminuer le sème «virtuel». On peut postuler à *a priori* que deux voies s'ouvrent : soit supprimer l'implication «plus tard», car ce qui est ici et maintenant est ; soit fabriquer une nouvelle forme. De la première solution émerge le recours au présent direct : le futur s'abolit dans le présent. La seconde suppose un travail de création plus complexe. La périphrase [**SV aux. + SV inf. (lexème)**] constitue

Erreur ! Argument de commutateur

une solution dans la mesure où le recours à un **SV aux.** au présent permet de concilier deux sèmes contradictoires, celui de «plus tard, ailleurs» et celui de «tout de suite, ici». Parmi les auxiliaires émergés du travail des locuteurs apparaissent fréquemment *debeo* / *volo*. Mais celui qui est appelé à la fortune en terres latinophones est *habeo*.

Ce verbe subit une double promotion en LPT1. Tout d'abord, il se substitue largement comme morphème de possession à l'ancienne tournure [**SN possédé (nominatif) + ESSE + SN possesseur (datif)**]. Cette croissance lui vaut d'être récupéré deux fois comme auxiliaire. D'abord, il est récurrentement associé au PPP pour créer un complément d'abord sémantique à l'ancien prétérit : la genèse du passé résultatif (analytique) s'enclanche en effet en LPT1. Ensuite, la même croissance exponentielle l'implique dans une association avec, non plus le PPP, mais l'infinitif pour créer une alternative expressive au futur neutre. Cette innovation est puissamment stimulée à partir du IIIe siècle par l'inscription dans la pensée, la littérature et la langue latines de la foi chrétienne. Il s'y agit tout spécialement de convaincre les incroyants et les fidèles que le futur n'est pas virtuel. Le baptisé est déjà sauvé après sa mort, *baptizatus homo habet saluari*. Loin d'être une fantaisie d'illettré ce genre de tournure émerge dans la puissante et agressive rhétorique d'un Tertullien.

Le même mécanisme préside à la modification en LPT qui fait

Erreur ! Argument de commutateur

remonter dans la partie **B**, après **SI**, le temps du verbe du futur au présent. Le contexte protège l'information «futur», tandis que le recours au présent dévirtualise ce dernier. Le recours à la tournure [**habeo + SV inf.**] n'est pas concevable parce qu'elle serait surmarquée. Elle est, en effet, loin d'être banalisée (grammaticalisée) au moment où les exigences de l'énonciation engagent les locuteurs dans la dévirtualisation du futur.

IV - IRREEL ET QUASI REEL

C'est autour du paquet sémique réel/ virtuel que les locuteurs latinophones ont construit leur nouveau futur. Des raisons analogues travaillent la réfection de la condition complexe, autrement dit le positionnement de l'énoncé par rapport à une opposition du même ordre, mais légèrement décalée, réel/ irréel. En LPT1, la manière naturelle d'exprimer le caractère d'exclusion du réel d'un énoncé est (outre le contexte), le subjonctif plus-que-parfait (qui la plupart du temps a la valeur d'un subjonctif imparfait). Ceci indépendamment du système binaire [**A // B**]. Autrement dit, il s'agit d'une forme non marquée (usuelle), qui exprime ce que je nommerais volontiers un IRREEL SIMPLE. J'entends par là que le paquet sémique apporte le trait de virtualité maximale au lexème, c'est l'ordre attendu d'un énoncé d'irréalité.

Les locuteurs ont évidemment eu à apporter des changements à ce paquet sémique en fonction de leurs propres besoins d'énonciation. L'inconvénient de la virtualité maximale étant, d'un point de vue pragmatique, que, si elle autorise les effets négatifs, elle interdit les effets positifs, autrement dit, elle interdit d'accéder à la virtualité minimale : le paquet sémique est impuissant à assumer aussi cette impulsion énonciative. La solution a consisté d'abord à opérer - tel le futur - une retouche du matériel disponible : le temps, imparfait, étant impossible à abandonner (risques de collision avec le présent), les locuteurs ont procédé

à un glissement de mode, du subjonctif à l'indicatif.

Tel se met en oeuvre le travail de la langue en français dans des énoncés du type : *un peu plus et le train déraillait/ et c'était le crash*. (Pardonnez-moi le côté catastrophiste de ces exemples). Le passage du subjonctif à l'indicatif entraîne une modification du paquet sémique et fait accéder l'énoncé à la virtualité minimale. L'effet d'irréel y devient complexe, en ce sens que c'est un IRREEL ASYMPTOTIQUE AU REEL (un quasi réel). Cette procédure existe naturellement en LPC et en LPT1 : *Mort non baptisé, il était damné...* Son inconvénient est d'avoir dans le champ chronologique le présent immédiat pour limite supérieure, à l'exclusion du futur. La prise de possession ne peut dans ce cas concerner le futur : le morphème n'accède plus à l'au-delà à venir. Je ne saurais affirmer que le latin parlé en milieu christianisé a provoqué ce type de changement, mais j'en émets l'hypothèse par cohérence avec ce que nous a appris l'évolution du morphème «futur». De toute évidence, toutefois, les locuteurs au temps du paganisme, n'avaient pas besoin de grammaticaliser une tournure nouvelle dans une société peu tournée vers le mur du salut : il suffisait d'employer des substituts stylistiques (le latin en offre de nombreux) en fonction des pulsions énonciatives. Or, en LPT1/ LPT2, le sème futur est réintroduit dans le morphème de virtualité minimale en recourant à la construction qui donnait tant de satisfaction pour le futur du présent. C'est-à-dire qu'est créé un futur de l'imparfait sur le même principe, *habebat damnare/ damnare habebat*. Cette structure

Erreur ! Argument de commutateur

implique un futur (ne serait-ce que par le parallélisme avec l'autre création) ; le verbe «avoir» insiste sur la réalité de cet à venir ; l'apparition de l'imparfait nie cet à venir, tirant le futur réel vers le virtuel irréel. L'assemblage du tout crée un futur à virtualité minimale, dont l'accès au réel ne se fera jamais. C'est un futur réel, mais placé dans un autre univers, inaccessible.

V - CHRONOLOGIE

Il n'y a pas de raison de supposer, à la lumière de la modélisation globale proposée, que la chronologie des transformations soit très différente que pour d'autres secteurs de la morphologie et de la syntaxe. Il est vrai qu'elles représentent un travail sur la langue plus neuf et plus profond que ne l'ont été la restructuration, par exemple du système des cas obliques. Comme toujours, il serait faux de croire, tant que les structures romanes ne gisent pas «en puissance» dès le LPC, et, inversement, que l'apparition de structures neuves impliquent la disparition immédiate des anciennes. Toute l'histoire de la communication latinophone en Occident Latin dément cette lecture «extrémiste» de la diachronie. Soit donc la chronologie du système [**A / SI/ B**]

STADE 0 : A côté des formes usuelles de modalisation [futur de l'indicatif// imparfait du subjonctif] existe la possibilité d'effets de parole (et d'écriture !) fondés sur le glissement du futur au présent et du subjonctif à l'indicatif. PERIODE : LPC

STADE 1 : Cristallisation des variantes aléatoires au niveau de variantes marquées dans les deux systèmes en *SI*. En d'autres termes, le disystème latinophone s'élargit.

* Système 1 (condition simple) :

Forme non marquée : [**A <futur> / SI / B <futur I ou II>**]

Forme marquée : [**A <futur> / SI / B <présent>**]

* Système 2 (condition complexe) :

Forme non marquée : [A <subj. pqp.f.> / SI / B <subj. pqp.f.>]

Forme marquée : [A <imparfait du futur> / SI / B <impf.>]

PERIODE : LPT1/ LPT2. Il serait logique que la mise en place pour le système 1 précède celle intervenant pour le système 2 (IIIe-IVe// IVe-Ve).

STADE 2 : Polymorphisme. Pendant la période mérovingienne, de variables libres les formes tendent à se généraliser et à se grammaticaliser. Il y a concurrence entre l'ancienne et la nouvelle structure. La forme marquée tend *ipso facto* à devenir non marquée. A ce stade, il y a polymorphisme intense. Les locuteurs effectuent une succession d'essais, de compromis, de retours en arrière, de progressions brusques, etc... Le diasystème est instable : les chartes, les formulaires et certaines Vies mérovingiennes illustrent cette évolution qui se fait selon les principes des systèmes dynamiques orientés (chaos déterministes). PERIODE : LPT2/ PF.

STADE 3 : Le tri est terminé ou en cours d'achèvement. La langue parlée sort du diasystème latin.

* Système 1 :

Forme non marquée : [A <futur> / SI / B <présent>]

Forme marquée : [A <futur> / SI / B <futur>]

* Système 2 :

Forme non marquée : [A <conditionnel> / SI / <imparfait>]

Forme marquée : [A <subj. ipf.> / SI / <subj. ipf.>]

PERIODE : PF/ AFC.

L'émergence de la parole d'oïl, procès concentré sur la période 650-750, laisse naturellement place à des marges et à des chevauchements quant aux isogloses diachroniques. C'est ainsi que dans le cas du système 1, la structure devenue marquée semble être éliminée de la langue parlée dès le VIII^e siècle. En revanche, la permutation de la hiérarchie pour le système 2 n'aboutit pas à l'élimination de la structure devenue marquée. Cela ne peut avoir qu'une seule cause : les locuteurs ont protégé l'ancienne structure parce qu'elle leur permettait de moduler leur énoncé sur la matière si subtile de la virtualité (ils ont étendu leur champ de modalisation). Le même phénomène caractérise l'acceptation et le maintien pendant longtemps de deux passés, analytique (neuf) et synthétique (ancien).

ABREVIATIONS

HL : *High Level* (niveau éduqué)

LL : *Low Level* (niveau spontané)

LPC : Latin parlé classique

LPT : Latin parlé tardif

LPT1 : LPT de phase 1, IIIe-Ve siècle (LPT «impérial»)

LPT2 : LPT de phase 2, VIe-VIIe s. (LPT «mérovingien» en Gaule ; «gothique» en Espagne ; «lombard» en Italie).

NALF : Nouvel Atlas Linguistique de la France par régions (CNRS, Paris).

PF : Protofrançais (VIIIe s.)

AF : Ancien Français

AFC : Ancien Français Classique (IXe-XIIIe s.)

AFT : Ancien Français Tardif (XIVe-XVe s.)

FPM : Français Parlé Moderne (XVIe-XIXe s.)

FPC : Français Parlé Contemporain